



COMUNIDADE DOS PAÍSES
DE LÍNGUA PORTUGUESA

CPLP

Gabinete do Secretário Executivo

Monsieur
Jacques Diouf
Directeur Général
FAO - Organisation des Nations Unies pour
l'Alimentation et l'Agriculture
Viale delle Terme di Carcalla
00100 ROME
ITALIA

Lisbonne, le 21 Septembre 1999

Ref^a.: CT/ 901 /GSE/99

Sujet: Lettre-accord de Coopération entre la CPLP et la FAO

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de me référer à nos entretiens concernant l'établissement de relations formelles entre nos deux organisations.

Par la présente, j'ai le plus grand plaisir de vous confirmer mon accord pour l'établissement de relations formelles entre la CPLP - Communauté des Pays de Langue Portugaise et la FAO - Food and Agriculture Organisation of the United Nations, sur la base du présent échange de lettres.

Considérant les avantages qui bénéficieront à tous les Pays-Membres des deux organisations il est accordé que la coopération prendra les formes suivantes:

1. Participation, en qualité d'Observateur et sur invitation, aux conférences et réunions organisées par l'une ou l'autre des organisations sur des questions d'intérêt commun;
2. Échange d'informations et de documentation sur des questions d'intérêt commun;
3. Consultation réciproque sur la planification et l'exécution de programmes techniques présentant d'intérêt pour les deux organisations;
4. Coopération dans tous les domaines relevant à la fois du mandat de la Communauté des Pays de Langue Portugaise et de la FAO;
5. Activités conjointes, dans des secteurs à déterminer.

La coordination de cette coopération sera faite par le Département de la Coopération Technique de la FAO et par le Secrétariat Exécutif de la CPLP.

Cette coopération, j'en suis sûr, se révélera fructueuse pour nos deux organisations et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma plus haute considération.

Marcolino Moco
Secrétaire Exécutif